



**PRÉSENTATION DU PLAN D'ACTION  
RELATIF À L'ENQUÊTE PUBLIQUE  
SUR LA LIAISON FERROVIAIRE  
ROISSY-PICARDIE**

**Lundi 15 février 2021**

**15h30**



**CONTACTS PRESSE :**

Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise  
[www.creilsudoise.fr](http://www.creilsudoise.fr)

Pascaline LAPRUN - 03 44 64 74 72 - [p.laprun@creilsudoise.fr](mailto:p.laprun@creilsudoise.fr)  
Fanny LEBEGUE - 03 44 64 46 24 - [f.lebegue@creilsudoise.fr](mailto:f.lebegue@creilsudoise.fr)

## SOMMAIRE

|   |             |
|---|-------------|
| <b>Préambule</b>  | <b>p.03</b> |
| <b>🟡 Le plan d'action de l'Agglomération Creil Sud Oise</b> | <b>p.04</b> |
| <b>Motion des communes membres</b>                          | <b>p.04</b> |
| <b>Mobilisation des habitants</b>                           | <b>p.04</b> |
| <b>Mobilisation des acteurs locaux</b>                      | <b>p.05</b> |
| <b>Mobilisation des autres collectivités</b>                | <b>p.05</b> |

Le projet de liaison ferroviaire Roissy-Creil-Picardie connaît une nouvelle avancée à la suite de la décision ministérielle du 28 août 2020 confirmant la mise en service de la phase 1 du dossier. Ainsi, à l'horizon 2025, une voie nouvelle de 6,5 km raccordera la ligne Paris-Creil-Amiens à la gare de Roissy TGV. Grâce à cette liaison ferroviaire, Roissy ne sera plus qu'à 22 minutes de Creil au lieu d'1h10 avec la situation ferroviaire actuelle.

Après une phase de concertation préalable en 2019, une nouvelle étape est franchie avec la mise en place de l'enquête publique offrant à chacun une opportunité de s'informer sur les avancées du dossier et de communiquer ses remarques.

Cette enquête, qui se déroulera du **23 février à 9h jusqu'au 6 avril à 18h**, porte d'une part sur l'utilité publique des acquisitions et travaux nécessaires à la réalisation du projet sur les communes d'Amiens, Chantilly, Le Mesnil-Amelot, Tremblay-en-France, Chennevières-lès-Louvres, Epiais-lès-Louvres, Fosses, Marly la Ville, Saint-Witz, Vémars et Villeron, et d'autre part sur la mise en compatibilité des Plans Locaux d'Urbanisme de Chantilly, Chennevières lès Louvres, Marly la Ville, Vémars et Villeron.

Pendant cette période de consultation, le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique et consigner ses observations et propositions sur internet ([www.roissy-picardie.enquetepublique.net](http://www.roissy-picardie.enquetepublique.net)), sur les registres disponibles dans chacun des lieux d'enquête ou enfin par courrier à envoyer à l'attention du président de la commission d'enquête à la Sous-Préfecture de Sarcelles (1 Boulevard François Mitterrand, 95200 Sarcelles).

## LE PLAN D'ACTION DE L'AGGLOMÉRATION CREIL SUD OISE

Afin de relayer l'ouverture de cette enquête publique et de favoriser la participation des habitants, des acteurs du territoire et des institutions départementales et régionales, l'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO) met en place un plan d'action ambitieux et multicanal.

### Motion des communes membres de l'ACSO

Lors du Bureau Communautaire du **10 février 2021**, Jean-Claude Villemain, Président de l'Agglomération Creil Sud Oise, a présenté aux édiles la mise en place de l'enquête publique et démontré la nécessité pour les communes de l'ACSO d'y prendre part. L'ACSO a élaboré un modèle de délibération de la motion\* que le conseil municipal de chacune des 11 communes du territoire est invité à adopter. C'est le Conseil Municipal de Creil qui ouvre la marche en inscrivant l'adoption de la motion à l'ordre du jour de sa séance du **15 février 2021**. Par ailleurs, le Conseil Communautaire de l'ACSO réaffirmera sa position très favorable quant au projet lors de sa séance du **25 mars 2021**.

*\*Le texte de la motion est disponible en annexe.*

### Mobilisation des habitants

Une **vaste opération de communication multicanale** est déployée sur le territoire pour inciter la population à prendre connaissance du dossier et à donner son avis. Cette campagne multimédia se déploie sur les supports suivants :

- Banderoles disposées à des points stratégiques, sur chacune des communes du territoire
- Affiches visibles dans les mairies, les lieux publics et les bus de l'Agglo. Une campagne d'arrières de bus viendra compléter le dispositif pendant une semaine
- Publicité :
  - Radio : une série de 30 spots radio sur Evasion fm lors du lancement de l'enquête et de 30 spots pendant celle-ci participera à la meilleure connaissance de l'enquête publique par les habitants du territoire
  - Presse écrite : Encarts publicitaires dans le Parisien, le Courier Picard et Oise Hebdo



- Création d'un mini site sur une page dédiée sur le site internet de l'ACSO : [www.creilsudoise.fr/roissy-picardie](http://www.creilsudoise.fr/roissy-picardie) et création d'un QR code renvoyant sur la page spécifique sur le site de l'ACSO
- Création d'une votation en ligne invitant les habitants à soutenir le projet
- Mail de sensibilisation à l'action pour tous les contacts de la collectivité
- Relais sur les réseaux sociaux des posts Facebook et LinkedIn pour accompagner la démarche tout au long de l'enquête publique

De plus, afin de mobiliser les habitants et leur permettre de manifester leur soutien au projet de liaison ferroviaire, les élus l'ACSO vont organiser des **opérations « coups de points » à la gare de Creil** notamment de **distribution de flyers** à déposer une fois complétés dans des **urnes**.

Des **cahiers d'expressions**, placés dans l'ensemble des mairies de l'agglomération, complètent également le dispositif, permettant aux habitants ne disposant pas d'internet de participer à l'enquête publique.

## **Mobilisation des acteurs locaux**

Parce que la liaison ferroviaire Roissy-Picardie est l'affaire de tous sur le territoire, l'ACSO entend également sensibiliser un maximum d'acteurs locaux au relais de l'information et de la mobilisation. C'est pourquoi elle interpelle les organisations du territoire dans un courrier d'information. Parmi les acteurs incités à intervenir dans ce débat figurent le Mouvement des entreprises de France (Medef), la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI), la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA), la Confédération Générale du Travail (CGT), la Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT), Force Ouvrière (FO), l'Union Nationale des Syndicats Autonomes (UNSA), la Fédération de l'Éducation Nationale (FEN), la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA), le Parc Naturel Régional (PNR), l'Association des Maires de l'Oise, le syndicat des professionnels de l'immobilier et les associations locales d'usagers.

## **Mobilisation des autres collectivités (intercommunalités, département, région)**

L'Agglomération Creil Sud Oise souhaite que la mobilisation dépasse l'échelle du territoire et gagne les intercommunalités voisines, le département et la région.

Ainsi, les élus de l'ACSO mobilisent leur réseau en partageant, Via un groupe WhatsApp, les contenus digitaux mis en place par la collectivité ainsi que la lettre d'information du projet éditée par SNCF Réseau. Par ailleurs, chaque président d'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) du département est interpellé par courrier sur l'importance d'une mobilisation massive sur le dossier. Tous les outils de communication élaborés par l'ACSO sont mis à disposition des villes du territoire, des intercommunalités du département ainsi que du Conseil Départemental et de la Région.